



Paris, le 2 février 2018

Monsieur le directeur général,

Le président de la République a confirmé, dans son discours à la communauté française de Tunisie le 31 janvier 2018, sa demande au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de proposer, pour l'été, un projet de réforme en profondeur de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

À ce titre, le Sgen-CFDT souhaiterait vous rencontrer pour vous faire part de sa vision de l'avenir de l'AEFE : un opérateur public puissant reste en effet indispensable au maintien d'un réseau d'établissements français à l'étranger à la hauteur de son actuelle excellence et de notre diplomatie d'influence.

Pour le Sgen-CFDT, il sera aussi nécessaire que les collaborateurs, de tous métiers et de tous statuts, puissent exercer leur mission dans les meilleures conditions et bénéficier d'un cadre contractuel au plus proche des droits et obligations inhérents au statut de fonctionnaire ou au plus proche des valeurs françaises pour les recrutés locaux. Enfin, le montant de la contribution à la charge des parents français et étrangers devra être maîtrisé.

Dans cette attente, nous vous prions, Monsieur le directeur général, d'agréer l'assurance de notre haute considération.



Alain Schneider, Françoise Guyot,
Co-secrétaire généraux

Monsieur Laurent Bili
Directeur général de la mondialisation de la culture,
de l'enseignement et du développement international
Président du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la Convention
CS 91533 - 75732 PARIS CEDEX 15